

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INFIRMERIE MISERICORDE »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY  
ANOUMABO NON LOIN DE L'EGLISE HARRISTE, Lot 446,  
Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 01/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INFIRMERIE MISERICORDE »

Objet : La société a pour objet en république de COTE D'IVOIRE Dont :

PRESTATION MEDICALE

SOINS CONSULTATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY  
ANOUMABO NON LOIN DE L'EGLISE HARRISTE, Lot 446,

Ilot 70

Dirigeant(s) M ABASSE DENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02781 du 06/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18934/GTCA/RC/2023 du 06/03/2023

